

# FICHE SIGNALÉTIQUE POUR CANTESCO® RÉVÉLATEUR D101-A AÉROSOL

## SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT : RÉVÉLATEUR CANTESCO® - NORMAL  
IDENTIFICATION : RÉVÉLATEUR - NORMAL  
UTILIZATION : RÉVÉLATEUR DE PÉNÉTRANT COLORÉ  
CODE PRODUIT : D101-A  
CODE À BARRES : 10370  
NOM DE FORMULE : D101-A  
CODE FORMULE : 0  
CODE DE FICHE : 5  
COURRIEL ÉLECT : [MSDS@CANTESCO.COM](mailto:MSDS@CANTESCO.COM)  
ADRESSE WEB : [WWW.CANTESCO.COM](http://WWW.CANTESCO.COM)  
ADRESSE AMÉRICAINE : CANTESCO CORPORATION USA  
PMB 023 - 60 INDUSTRIAL PARKWAY  
CHEEKTOWAGA, NY 14227  
TÉLÉPHONE (716) 693-8206  
TÉLÉCOPIE (716) 693-8373  
ADRESSE CANADIENNE : CANTESCO CORPORATION  
13 - 5200 DIXIE ROAD  
MISSISSAUGA, ON L4W 1E4  
TÉLÉPHONE (905) 624-5463  
TÉLÉCOPIE (905) 624-2840  
PRÉPARÉE PAR : DIRECTEUR DE LA QUALITÉ  
TÉLÉPHONE : (905) 624-5463  
TÉLÉPHONE D'URGENCE : (613) 996-6666 (CANUTEC – appelez en PCV)  
DATE DE PRÉPARATION : LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2006  
ÉTAT RÉGLEMENTAIRE OSHA : CONTRÔLÉ  
CLASSIFICATION SIMDUT : B5, D2A, A

## SECTION 2. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CAS	OSHA LEA	ACGIH SAE	DL50 ESPÈCE/VOIE	CL50 ESPÈCE/VOIE	%POIDS
ACÉTONE	67-64-1	1000 ppm	750 ppm	>20 g/kg lapin/dermique	16000 ppm/4h (rat)	40 – 70%
GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉ	68476-85-7	1000 ppm	1000 ppm	Indisponible	57.42% v/v (souris)	15 – 40%
HYDRATE DE SILICATE DE MAGNÉSIUM	MIXTURE	2 mg/m <sup>3</sup>	2 mg/m <sup>3</sup>	Indisponible	Indisponible	5 - 10%
ACIDE SILICIQUE ANHYDRE LÉGER	7631-86-9	10 mg/m <sup>3</sup>	10 mg/m <sup>3</sup>	>5 g/kg rat/dermique	>0.139 mg/4h (rat)	1 - 5%

## SECTION 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

### EXPOSÉ GÉNÉRAL D'URGENCE

CONTENU EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE ET SOUS PRESSION. ENTREPOSER AU-DESSOUS DE 120°F (49°C), LOIN DU SOLEIL ET DES SOURCES DE CHALEUR. NE PAS PERFORER NI INCINÉRER. ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX ET LA PEAU. VAPEURS NOCIVES. L'ABUS INTENTIONNEL PAR LA CONCENTRATION ET L'INHALATION DÉLIBÉRÉES DU CONTENU PEUT ÊTRE NOCIF OU MORTEL.

YEUX: Le liquide ou les vapeurs peuvent causer la rougeur, la brûlure, le larmoiement, le gonflement et/ou la douleur.

PEAU: Le contact fréquent ou prolongé peut mener au dégraissage et à l'assèchement de la peau pouvant provoquer l'irritation et la dermatite (éruption).

INGESTION: L'ingestion est peu probable puisque le produit est sous forme d'aérosol. En cas d'ingestion réelle, il peut irriter les membranes de la bouche, la gorge et le système gastro-intestinal provoquant le vomissement et/ou des crampes.

INHALATION: La surexposition prolongée ou répétée est anesthésique. Peut irriter les voies respiratoires, ou la dépression du système nerveux aigu caractérisée par le mal de tête, l'étourdissement, la marche festonnante ou la confusion.

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË: indisponible

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE: indisponible

AUTRES DANGERS IMPORTANTS: indisponible

CLASSIFICATION SUGGÉRÉE SIMD: SANTÉ |1| INFLAMMABILITÉ |4| RÉACTIVITÉ |0| SPÉCIAL |B|

## **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

---

**INHALATION:** Transporter à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent ou si la victime est évanouie.

**INGESTION:** Peu probable en raison d'être un aérosol. En cas d'ingestion réelle, ne pas faire vomir! Faire boire un verre d'eau ou de lait pour diluer. Appeler un médecin ou centre anti-poison immédiatement. Ne jamais rien donner par voie orale à une personne évanouie.

**CONTACT AVEC LES YEUX:** Rincer immédiatement à grande eau claire pendant au moins 15 minutes. S'assurer de rincer sous les paupières. Consulter un médecin pour un traitement définitif.

**CONTACT AVEC LA PEAU:** Enlever à l'eau et au savon. Continuer à rincer à l'eau pendant quelques minutes. Employer la crème pour la peau pour combattre la sécheresse éventuelle. Consulter un médecin si l'irritation persiste ou si une grande région de peau est affectée.

## **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

---

**CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ:** Chaleur, étincelles, flamme, métal chauffé au rouge.

**MOYENS D'EXTINCTION:** Pour entreposage en entrepôt, employer des extincteurs NFPA de classe B (CO<sub>2</sub>, à poudre ou agent universel aqueux formant un film flottant).

**CONSIGNES SPÉCIALES D'EXTINCTION:** Employer l'eau pulvérisée pour refroidir des récipients aérosol exposés au feu puisque les récipients peuvent rupturer avec violence dû à la pression dégagée par la chaleur.

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Contenu extrêmement inflammable et sous pression. En outre, quand le liquide ou la vapeur entre en contact avec des flammes ou du métal chauffé au rouge, des produits de combustion seront créés. Les pompiers devront porter un appareil respiratoire autonome.

**POINT D'ÉCLAIR/MÉTHODE:** Propulseur <0°F (<-18°C)

**LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ:** 9.5%

**LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ:** 1.8%

**TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:** indisponible

**PRODUITS DANGEREUX SUIVANT LA COMBUSTION:** indisponible

**DANGERS D'EXPLOSION - SENSIBILITÉ AU CHOC MÉCANIQUE:** indisponible

**DANGERS D'EXPLOSION - SENSIBILITÉ À LA DÉCHARGE STATIQUE:** indisponible

## **SECTION 6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

---

**FUITE OU DÉVERSEMENT:** Le produit est un aérosol, donc les fuites et déversements sont peu probables. En cas de rupture, le contenu dégagé devra être retenu comme tout autre déversement de solvant. Les fuites des bombes aérosol sont peu probables et généralement de faible volume. Donc, les grands déversements ne sont pas normalement considérés comme un problème. En cas de rupture réelle, éviter de respirer les vapeurs et bien ventiler la zone. Enlever toutes les sources d'allumage et employer de l'équipement antiétincelant. Absorber avec un produit inerte et placer dans des contenants de sécurité pour l'élimination appropriée.

**INSTRUCTIONS SPÉCIALES:** Les produits aérosol représentent un danger limité de fuite ou déversement sauf en cas de rupture. En cas de rupture le contenu est généralement évacué de la bombe rapidement. Ventiler la zone immédiatement et continuer à ventiler jusqu'à l'élimination de toutes les fumées et vapeurs. Ne jamais jeter au feu ni brûler les bombes aérosol. Consulter la Section 13 pour l'élimination.

## **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

---

**PROCÉDURES ET ÉQUIPEMENT DE MANIPULATION:** Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter d'inhaler les vapeurs.

**ENTREPOSAGE:** Entreposer dans un lieu à température inférieure à 120°F (49°C). Ne pas jeter au feu (brûler) les récipients. S'assurer que la bombe est en lieu sûr pour éviter le renversement et la rupture accidentelle. Remplacer toujours la surcapsule après l'utilisation. Pour le rangement des quantités en palette, on conseille la conformité aux normes ANSI/NFPA 30B.

## SECTION 8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

---

**PROTECTION POUR LES YEUX:** On conseille au moins le port des lunettes de sécurité à écrans latéraux pour toute manipulation industrielle du produit chimique. On conseille le port des lunettes antiéclaboussures s'il y a risque de contact avec les yeux.

**PROTECTION POUR LA PEAU:** Pour un contact bref, aucune précaution autre que des vêtements propres doit être nécessaire. En cas de contact prolongé ou répété, porter des vêtements protecteurs tels que des gants Sol-Vex® ou autre vêtement imperméable à l'ingrédient nommé dans la Section 2.

**VENTILATION:** La ventilation générale (typiquement un taux de brassage de 10 par heure) est conseillée. Les taux de ventilation devront être adaptés aux conditions. Une ventilation aspirante localisée ou un système de ventilation clos peut être nécessaire pour contrôler la contamination d'air au-dessous du niveau de l'ingrédient de la Section 2 ayant le SAE/LEA le moins élevé.

**NIVEAUX D'EXPOSITION:** Puisque ce produit est un mélange, la valeur d'exposition OSHA ou ACGIH n'est pas disponible. Lors de la détermination des procédures, protection ou essais d'exposition, utiliser l'ingrédient de la section 2 ayant le SAE/LEA le moins élevé.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

ÉTAT PHYSIQUE	: Liquide/ Gaz
ODEUR ET ASPECT	: Poudre blanche avec odeur de peinture
SEUIL OLFACTIF	: indisponible
DENSITÉ (H <sub>2</sub> O=1)	: inférieur à 1.0
PRESSION DE VAPEUR (mm HG)	: aucunes données
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)	: supérieur à 1.0
TAUX D'ÉVAPORATION (BA=1)	: indisponible
POINT D'ÉBULLITION (°F)	: Propulseur <0°F (<-18°C)
POINT DE CONGÉLATION (°F)	: indisponible
pH	: indisponible
COEFFICIENT DE DISTRIBUTION EAU/HUILE	: indisponible
MASSE VOLUMIQUE	: indisponible
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	: insoluble
% VOLATILE PAR VOLUME	: 93,0% poids max
COV	: indisponible

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

**STABILITÉ:** Stable

**CONDITIONS À ÉVITER:** Chaleur, étincelles, flamme, métal chauffé au rouge

**INCOMPATIBILITÉS:** Oxydants forts.

**CONDITIONS DE LA RÉACTIVITÉ:** indisponible

**PRODUITS DANGEREUX DE LA DÉCOMPOSITION:** Oxydes de carbone.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas.

## SECTION 11. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

---

**DL50:** indisponible

**CL50:** indisponible

**VOIES D'EXPOSITION:** INHALATION [O], YEUX [O], CONTACT CUTANÉ [O], ABSORPTION CUTANÉE [O], INGESTION [N]

**LIMITES D'EXPOSITION:** Puisque ce produit est un mélange, la valeur d'exposition OSHA ou ACGIH n'est pas disponible. Lors de la détermination des procédures, protection ou essais d'exposition, utiliser l'ingrédient de la section 2 ayant le SAE/LEA le moins élevé.

**IRRITATION DU PRODUIT:** indisponible

**SENSIBILITÉ AU PRODUIT / CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:** indisponible

**CANCÉROGÉNÉICITÉ:** Aucun ingrédient de ce produit n'est identifié par le CIRC, NTP ou OSHA comme cancérogène.

**TÉRATOGENÉICITÉ / MUTAGÉNÉICITÉ / TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:** indisponible

**DONNÉES TOXICOLOGIQUES** indisponible

## SECTION 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

---

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT: L'effet sur l'environnement de ce produit n'a pas été essayé.

CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES IMPORTANTES: indisponible

TOXICITÉ AQUATIQUE: indisponible

## SECTION 13. ÉLIMINATION

---

Un contenant aérosol qui ne contient pas une quantité importante de liquide sera défini comme ferraille (40 CFR 261.1(c)(6), et sera exempt du règlement RCRA selon 40 CFR 261.6(a)(3)(iv) s'il sera recyclé. Si les récipients seront éliminés (et non recyclés) l'élimination doit être conforme à tous les règlements applicables RCRA.

## SECTION 14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

---

INFORMATION SPÉCIALE D'EXPÉDITION : indisponible

### INFORMATION D'EXPÉDITION MDT HM-181

NOM PROPRE D'EXPÉDITION : Bien de consommation

CLASSE OU DIVISION DU DANGER : ORM-D

NUMÉRO ONU : 1950

GROUPE D'EMBALLAGE : aucun

ÉTIQUETT(S) REQUIS(ES) : aucune

### INFORMATION D'EXPÉDITION TMD

NOM D'EXPÉDITION TMD : Aérosols, Inflammable Quantité limitée

CLASSIFICATION TMD : 2.1

NUMÉRO ONU : 1950

GROUPE D'EMBALLAGE : aucun

ÉTIQUETT(S) REQUIS(ES) : aucune

NAERG : 126

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : (613) 996-6666

### INFORMATION DE TRANSPORT INTERNATIONAL

NOM PROPRE D'EXPÉDITION : Bien de consommation

CLASSE OU DIVISION : -

RISQUE AUXILIAIRE : -

ÉTIQUETTE(S) DANGEREUX : aucun

GROUP D'EMBALLAGE : -

NUMÉRO ONU OU D'IDENTIFICATION : ID8000

## SECTION 15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

---

TOXIC SUBSTANCES CONTROL ACT (TSCA): Le produit sur cette fiche signalétique, ou tous ses composant s, se trouve sur la liste TSCA.

SARA TITLE III, SECTION 313: Les ingrédients suivants sont soumis à la section 313 de Title III de la Superfund and Reauthorization Act of 1986 et 40 CFR Part 372: aucun

CLEAN AIR ACT (CAA): Les ingrédients suivants se trouvent sur la liste des produits polluant l'air (HAP – 42 USC 7412, Title I, Part A, p112): aucun

CLEAN WATER ACT (CWA): Les ingrédients suivants se trouvent sur la liste CWA des substances dangereuses (40 CFR 116.4): aucun

CALIFORNIA PROPOSITION 65: Les ingrédients suivants se trouvent sur la liste Proposition 65): aucun

SYSTÈME CANADIEN D'INFORMATION SUR LES MATIÈRES DANGEREUSES UTILISÉES AU TRAVAIL (SIMDUT): Cette fiche signalétique a été préparée selon les critères du règlement sur les produits contrôlés et la fiche contient toutes les informations requises par ce règlement.

LISTE DES SUBSTANCES INTÉRIEURES (LSI): Le produit sur cette fiche signalétique, ou tous ses composant s, se trouve sur la LSI.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

---

N/E	non établi
Ind.	indisponible
S/O	sans objet
IARC/CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
NIOSH	National Institute for Occupational Health and Safety
SAE-TWA	Seuils admissibles d'exposition, Moyenne pondérée dans le temps
NAERG	North American Emergency Response Guidebook
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

---

Le format de cette fiche signalétique satisfait aux exigences ANSI Z400, 1-1998, OSHA 1910,1200 et SIMDUT. La société Cantesco offre les informations contenues dans la présente de bonne foi mais ne fait aucune représentation en ce qui concerne son exhaustivité ou sa précision. Ce document est destiné à servir de guide à la manipulation appropriée prudente de la matière par une personne ayant reçue une formation adéquate qui se sert de ce produit. L'utilisation du produit et les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de la société Cantesco. La garantie des produits se limite aux résultats des essais des performances du produit selon les détails des certificats de conformité. L'interprétation des résultats des essais sont la responsabilité de l'utilisateur. On ne fait aucune autre garantie exprimée ou implicite. La société Cantesco est une compagnie enregistrée ISO 9001:2000.

FORMULE DE RÉPONSE POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES - RENVOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE  
OU TÉLÉCOPIEUR S.V.P.

**VEUILLEZ M'AJOUTER À VOTRE BASE DE DONNÉES DES FICHES POUR LES MISES À JOUR:**

NOM		TITRE / SERVICE	
CIE			
ADRESSE			
VILLE			
PROVINCE		CODE POSTAL	
TÉLÉPHONE		TÉLÉCOPIEUR	
ADRESSE COURRIEL			

**VEUILLEZ M'ENVOYER DES INFORMATIONS SUR LES PRODUITS CANTESCO® SUIVANTS:**

PRODUITS CHIMIQUES DE SOUDAGE	
DÉTERSIFS POUR CAMIONS, REMORQUES ET AUTOBUS	
PRODUITS DE NETTOYAGE DE CONSOMMATION	
NETTOYANTS INDUSTRIELS ET INSTITUTIONNELS	
PRODUITS CHIMIQUES DE CVCA	